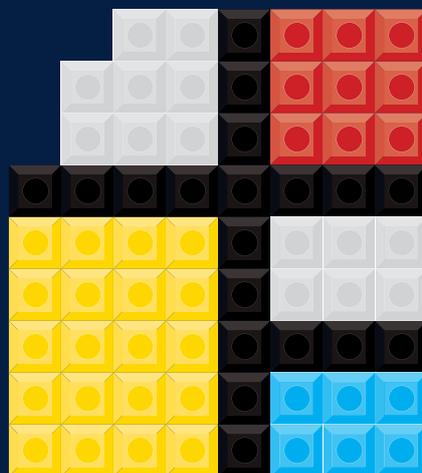




EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDR SICAV MILLESIMA WORLD 2028

UN FONDS OBLIGATAIRE DATÉ INVESTI DANS UNE SÉLECTION
D'OBLIGATIONS D'ENTREPRISES



Un fonds obligataire daté investi dans une sélection d'obligations d'entreprises

- ▶ **EdR Sicav Millesima World 2028 est un fonds obligataire à échéance qui a pour objectif d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3,30% (pour les parts A et B) sur un horizon d'investissement débutant au lancement du fonds jusqu'au 31 décembre 2028.**
- ▶ **Cette performance sera liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur des titres à haut rendement¹ (dits spéculatifs) de maturité maximale décembre 2028.**

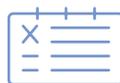
EN SYNTHÈSE

CATÉGORIE SRRI :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



5,9% de rendement annualisé²
(brut de frais de gestion)



Maturité fixe :
Décembre 2028



8 gérants analystes dédiés



Une exposition aux obligations d'entreprises à **haut rendement des pays développés et émergents**



Une exposition au risque de perte en capital et au risque de crédit



Classification **SFDR³ Article 8**

Un fonds géré par un spécialiste de la dette d'entreprises

- ▶ Edmond de Rothschild Asset Management (France) propose une gestion de **convictions sur le marché des obligations d'entreprises**, mise en oeuvre par **une équipe de gérants spécialisés et expérimentés**. Elle s'illustre notamment par la qualité de son processus de sélection.
- ▶ **8 gérants-analystes** interviennent dans la gestion du fonds EdRS Millesima World 2028, issus des pôles High Yield et dette émergente.
- ▶ Edmond de Rothschild Asset Management (France) est **l'un des pionniers des fonds à échéance** en France et a lancé 10 fonds ouverts de ce type depuis 2008 collectant plus de 2 milliards €.

1. Les titres High Yield ou haut rendement sont des titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important. 2. Source : Edmond de Rothschild Asset Management. Rendement à Maturité du fonds au 27/04/2023. Le rendement du fonds évoluera en fonction des conditions de marché. 3. SFDR : (UE) 2019/2088 Règlement (« SFDR ») détermine les obligations d'information et de transparence des sociétés de gestion en fonction de la catégorie de fonds (articles 6, 8, 9). L'objectif est de clarifier la gestion réellement mise en oeuvre et à terme de mettre fin au « green washing ». L'article 6 concerne les fonds qui n'intègrent aucune forme de durabilité dans le processus d'investissement. Article 8 : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. Article 9 : Fonds ayant un objectif d'investissement durable. La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et, par conséquent, sa classification SFDR peut également changer.

POURQUOI CHOISIR UN FONDS À ÉCHÉANCE DANS L'ENVIRONNEMENT ACTUEL ?



Les fonds à maturité, si conservés jusqu'à échéance, ont une sensibilité limitée à toute hausse des taux d'intérêt

Dans un contexte de hausse des taux d'intérêt amorcée par les principales banques centrales, la visibilité quant à l'évolution de la dynamique des économies reste faible.



Un couple rendement / risque

Les émetteurs de crédit affichent des fondamentaux solides, mais offrent actuellement une prime de risque importante.



Think global, act local

Les différentes tendances économiques dans le monde offrent des opportunités d'investissement, tant dans les pays développés que dans les zones émergentes.

QUELLE STRATÉGIE ?

- ▶ **Un portefeuille investi de façon discrétionnaire** dans des obligations d'entreprises dont l'échéance ne pourra dépasser le 31 décembre 2028.

La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations : l'équipe de gestion pourra procéder à des arbitrages en fonction des conditions de marché.

- ▶ **Une gestion de convictions sur le marché de la dette d'entreprises** bénéficiant de l'expérience du Groupe Edmond de Rothschild sur cette classe d'actifs.

QUEL UNIVERS D'INVESTISSEMENT ?



- ▶ **Un portefeuille diversifié investi :**
 - ▶ **en obligations d'entreprises à haut rendement** libellées en euro
 - ▶ **en obligations d'entreprises des pays émergents** (couvertes en euro).
- ▶ **Une recherche de diversification et un accès à un large univers d'émetteurs, de secteurs et de zones géographiques.**

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Forme juridique : SICAV de droit français

Code ISIN : Part A-EUR : FR0014008W22 / Part B-EUR : FR0014008W55

Date de création : 31/05/2022

Affectation des résultats : Part A : capitalisation ; Part B : Distribution

Frais de gestion maximum : Parts A et B : 1,10% TTC

Montant minimum de la souscription initiale : Parts A et B : 1 part

Commission de souscription (non acquise à l'OPCVM) : Parts A et B : 4% maximum

Commission de rachat : néant

Commission de surperformance Part A et B : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3,30%

Non acquise à l'OPCVM : Néant

Acquise à l'OPCVM : Néant.

Indicateur de référence : L'OPCVM n'a pas d'indice de référence

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31/12/2028

La période de commercialisation est ouverte sur une période de 12 mois à compter de la date de lancement de l'OPCVM. Néanmoins, la période de commercialisation pourra être clôturée par anticipation si les encours de l'OPCVM dépassent les 150 millions d'euros.

À l'issue de cette période, l'OPCVM sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant d'un même investisseur portant sur un même montant et exécutée sur une même date de valeur liquidative).

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS



La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du compartiment. Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Risque de perte en capital : Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque de crédit : Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux : L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents : Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un État.

Mai 2023. Document non contractuel. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Avertissement : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. La réglementation concernant le mode de commercialisation d'un OPC varie en fonction des pays. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à souscrire dans cet OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles sur le site <http://funds.edram.com> ou gratuitement sur simple demande. Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps. Elles peuvent notamment être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts ou actions de l'OPC. « Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs (y compris les filiales et entités affiliées) du groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du groupe Edmond de Rothschild.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris
www.edmond-de-rothschild.com